

Plan de développement de la zone agricole de Laval — 2024-2030

Un plan pour l'agriculture de Laval

Consciente que l'agriculture et la transformation alimentaire représentent des secteurs d'importance sur les plans économique et social et qu'ils possèdent un grand potentiel de développement, la Ville de Laval s'efforce d'accroître le dynamisme et le développement des entreprises qui en font partie. C'est pourquoi elle s'est dotée d'un premier Plan de développement de la zone agricole (PDZA) en 2016. Le PDZA est un outil de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole lavalloise en favorisant le développement durable des activités agricoles.

Comme tous les autres secteurs économiques, le secteur agroalimentaire lavallois est confronté à de nouveaux défis. C'est pourquoi la Ville de Laval et ses partenaires ont convenu de réaliser la révision du PDZA.

Le chantier de révision du PDZA de Laval, lancé en novembre 2022, s'est conclu par l'adoption du nouveau PDZA par le conseil municipal en 2024. Celui-ci sera mis en œuvre durant la période s'étalant de 2024 à 2030.

Ce deuxième PDZA propose des projets prioritaires structurants tout en assurant la cohérence entre les orientations stratégiques des organismes régionaux et nationaux et celles de la Ville de Laval, et ce, en tenant compte des nouvelles réalités du secteur agricole lavallois.



Le territoire et les activités agricoles de Laval

Un territoire agricole protégé

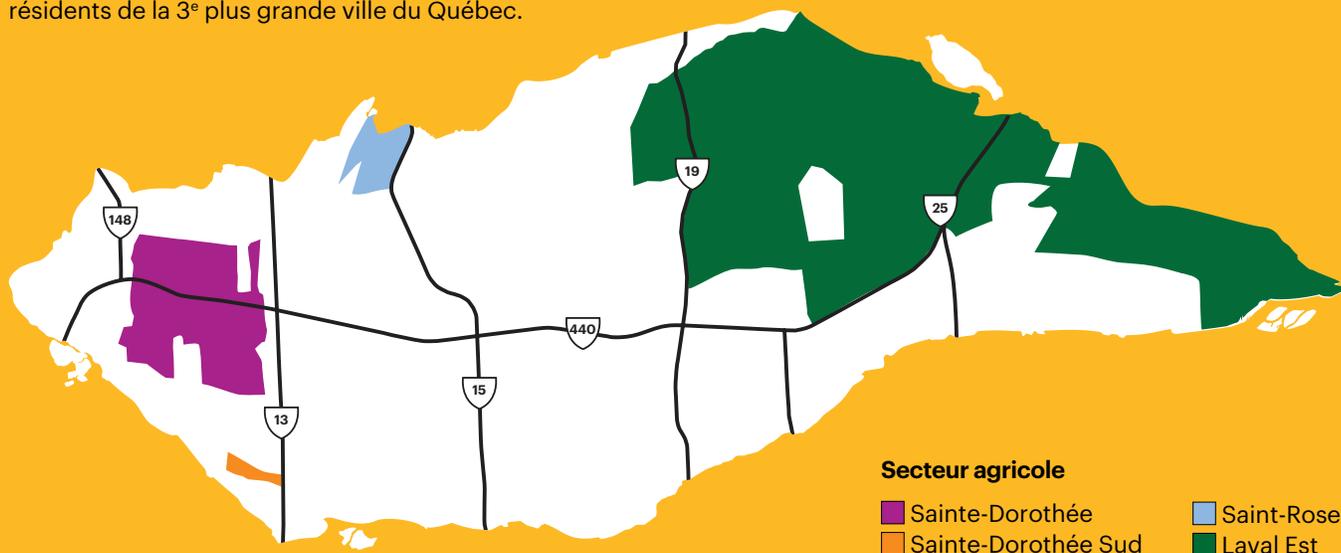
Plus de 7 000 hectares de terres protégées en zone agricole qui occupe 30 % de la superficie totale de Laval.

Une agriculture de proximité et accessible

Plus de 3 000 hectares de terres cultivées au cœur de la grande région de Montréal et à proximité des résidents de la 3^e plus grande ville du Québec.

Un réseau d'une quarantaine de kiosques à la ferme

Il favorise la vente directe (circuit court) des produits agricoles de grande qualité au consommateur et offre une diversité d'activités agrotouristiques.



L'agroalimentaire à Laval

Le secteur agroalimentaire compte deux sous-secteurs en importance à Laval

La transformation alimentaire

Chiffre d'affaire (2021) : **1 207 M\$**
PIB (2021) : **350 M\$**
Croissance du PIB entre 2017 et 2021 : **7,4 %**

L'agriculture

Chiffre d'affaire (2021) : **92 M\$**
PIB (2021) : **68 M\$**
Croissance du PIB entre 2017 et 2021 : **15 %**

Forces de Laval

Horticulture ornementale (fleurs et plantes) + Production de légumes + Transformation des viandes



324 M\$
Produit intérieur brut



150 +
Nombre d'emplacements



1 300 M\$
Chiffre d'affaires



4 600 +
Nombre d'emplois

L'écosystème agroalimentaire lavallois

- **La Table de développement agroalimentaire de Laval (TDAL)** est un groupe de concertation composé de producteurs agricoles, d'entreprises en transformation alimentaire et de représentants des milieux sociaux, économiques et gouvernementaux. Elle mobilise les acteurs du milieu, anime et coordonne les efforts de l'écosystème agroalimentaire de Laval pour le développement du secteur et la promotion de l'achat local.
- **Tourisme Laval** assure le leadership sur le plan de l'accueil et de la promotion des attraits, contribue au développement de Laval comme destination touristique et joue le rôle d'agent rassembleur auprès des membres et des partenaires, dans une perspective de développement durable.
- **L'Union des producteurs agricoles, section Laval**, participe activement au développement du territoire agricole lavallois.
- **Le Centre de formation horticole de Laval** offre les formations en élagage, en fleuristerie, en construction d'aménagements paysagers, en horticulture et jardinerie et en horticulture urbaine.
- **Le Parc en innovation agricole de Laval (PIAL)** est un parc agricole de 38 hectares dédié aux entreprises agricoles innovantes.
- **Saveurs de Laval** est la référence pour faire connaître les produits, les activités récréotouristiques et les entreprises agroalimentaires de Laval.

Une ambition claire du développement de l'agriculture lavalloise

Faire de l'agriculture lavalloise la destination de choix et un garde-manger diversifié tant pour les lavallois que pour l'ensemble de la région métropolitaine, en comptant sur des entrepreneurs agricoles fiers, au sein d'entreprises dynamiques, innovantes et prospères qui préparent la relève pour assurer le développement à son plein potentiel d'un territoire agricole protégé.

Notre ambition s'appuie sur trois piliers qui orientent nos actions :

- 1 Un territoire agricole protégé et mis en valeur
- 2 La proximité et l'accessibilité du territoire et des activités agricoles valorisées auprès des citoyens
- 3 L'entrepreneuriat agricole diversifié et innovant

Un diagnostic territorial coconstruit

Le diagnostic territorial de la zone agricole de la Ville de Laval a été élaboré à partir d'un portrait détaillé et actualisé de la zone agricole, du bilan du PDZA 2016-2021 et des résultats des activités de coconstruction réalisées avec les parties prenantes du territoire. Ce travail a permis d'établir les grands enjeux du territoire et de l'agriculture de la Ville de Laval, afin d'élaborer un plan d'action permettant de résoudre ces enjeux.

Les enjeux soulevés et le plan d'action élaboré lors de la mise à jour du PDZA de Laval soulignent l'importance de la préservation des terres agricoles et de leur cohabitation avec les milieux naturels et urbanisés présents dans le souci du maintien d'une agriculture de proximité au bénéfice de la qualité de vie des Lavallois et des Lavalloises.

Nos enjeux

- La cohabitation des usages et la réglementation municipale en lien avec la réalité agricole
- L'importance de la remise en culture des terres en friche et des activités de remembrement pour l'accès à la terre
- L'équilibre entre la préservation et le développement des potentiels pour la mise en valeur des boisés
- La mise de l'avant des paysages agricoles pour une meilleure valorisation de l'agriculture
- L'acquisition de connaissances et les actions concertées nécessaires pour une bonne gestion de l'eau
- L'atteinte des marchés et la mise en valeur des attraits agrotouristiques
- La pénurie de main-d'œuvre qualifiée
- Le maillage et le réseautage essentiels au développement du secteur agroalimentaire
- La bonification du soutien en innovation et en transfert technologique
- Le maintien de l'attractivité du territoire lavallois dans le domaine des cultures abritées et de la culture en milieu clos

Un plan d'action en concordance avec les réalités du milieu

Le plan d'action du PDZA révisé de la Ville de Laval est le fruit du travail de concertation, de coconstruction et d'analyse qui a eu lieu lors de la démarche de révision du PDZA. Cet exercice a permis d'identifier sept chantiers de travail qui composent le nouveau plan d'action de la Ville de Laval.

Un chantier de travail répond à plusieurs objectifs et regroupe un bon nombre de moyens d'action, et ces derniers rassemblent de multiples parties prenantes autour de thématiques et de problématiques communes.

Nos chantiers et objectifs

Chantier 1 — Accès à la terre	
1 Favoriser le dynamisme des activités agricoles et la pérennité de l'utilisation des terres en zone agricole à Laval.	1.1 Augmenter la superficie de terres cultivées dans la zone agricole de Laval.
	1.2 Favoriser le développement d'entreprises agricoles innovantes.
Chantier 2 — Agriculture de proximité, agrotourisme et promotion des produits locaux	
2 Structurer l'offre agrotouristique, l'agriculture de proximité, la promotion des produits locaux et de l'expérience touristique sur les lieux et la mise en valeur des paysages.	2.1 Promouvoir l'achat de produits locaux par les citoyens de la région métropolitaine.
	2.2 Valoriser le territoire, l'agriculture de proximité et le patrimoine agricole.
Chantier 3 — Mise en valeur des boisés	
3 Développer le potentiel sylvicole et agroforestier en zone agricole permanente.	3.1 Contribuer à la mise en valeur de boisés en zone agricole.
	3.2 Promouvoir la création d'une agence régionale de mise en valeur de forêts privées.
Chantier 4 — Maillage, accompagnement entrepreneurial et main-d'œuvre	
4 Faciliter le développement des entreprises et permettre l'établissement de la relève du secteur, en concordance avec la vision stratégique de Laval économique.	4.1 Supporter et contribuer au développement des entreprises agricoles lavalloises.
	4.2 Encourager l'établissement de la relève agricole.
Chantier 5 — Réglementation et cohabitation	
5 Permettre le développement de l'agriculture lavalloise dans un cadre réglementaire favorable et une cohabitation harmonieuse.	5.1 Mettre en place des mesures pour faciliter la compréhension et l'adaptation de la réglementation lavalloise au secteur agricole.
	5.2 Assurer une cohabitation harmonieuse des différents usages et usagers du territoire.
Chantier 6 — Attractivité en cultures abritées et cultures en milieu clos	
6 Soutenir le développement et l'attractivité des filières des cultures abritées et des cultures en milieu clos.	6.1 Favoriser l'optimisation de l'utilisation de l'eau en milieu agricole et l'accès à l'énergie.
	6.2 Contribuer à la pérennisation du secteur des cultures abritées et au développement du secteur des cultures en milieu clos.
Chantier 7 — Gestion durable des cours d'eau	
7 Améliorer la qualité des cours d'eau intérieurs.	7.1 Réaliser un programme de gestion durable des cours d'eau.
	7.2 Assurer un drainage adéquat des terres en favorisant la durabilité des interventions.

Porte d'entrée des entreprises sur le territoire lavallois, Laval économique est un groupe d'experts en solutions d'affaires pour les entreprises qui souhaitent accélérer leur développement de façon innovante, responsable et durable ou celles qui désirent s'implanter à Laval.

Ça vous parle? Alors discutons.

☎ 450 978-5959

✉ lavaleconomique@laval.ca

🌐 lavaleconomique.com